

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 29 septembre 2022

Date de convocation et d'affichage : 23 septembre 2022

DL-20220929-014

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf septembre, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Annie GRIMAUD	X	
Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint	X		Sonia FAVIÈRE		X
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint	X		Pascal GIMENEZ	X	
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e Adjoint	X		Tanguy NAZARET	X	
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 ^e Adjoint		X	Margaux CHAROUSSET		X
Daniel AVEDIGUIAN, 6 ^e Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Marion MÉLIS, 7 ^e Adjoint	X		Patrick GUINET		X
Georges THOMAS	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Annie CHATELARD	X		Patricia DRAI	X	
Jean-Michel LADOUCE	X		Sylvie VIRICEL	X	
Corinne SAVIN	X		Nathalie DESCOURS	X	
Jean COMTET	X		Isabelle LOUIS COMME	X	
Hervé GINET	X		Emilie NGUYEN		X
Laurent TRONCHE	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Lydie DI RIENZO - NADVORNY	
Sonia FAVIÈRE	Josiane BOUVIER
Vanessa GERONUTTI	Guy MONNIN
Margaux CHAROUSSET	
Patrick GUINET	Alain ROUX
Emilie NGUYEN	

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Pascal GIMENEZ	79,3%	29	23	26



DOMAINE ET PATRIMOINE

Dissimulation des réseaux aériens situés passage Saint Romain à Miribel – Convention d'autorisation d'intervention sur une parcelle privée communale entre la Commune de Miribel et le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA)

Anne-Christine DUBOST, adjointe en charge des Travaux et de l'Urbanisme, rappelle à l'Assemblée le projet de travaux de dissimulation des réseaux aériens basse tension et de télécommunication passage Saint Romain, en vue d'améliorer l'esthétique environnementale, en partenariat avec le SIEA.

Dans ce cadre, elle explique le besoin d'autoriser les interventions suivantes sur les parcelles cadastrées section AE n°1282 et n°1283 situées passage Saint Romain à Miribel appartenant au domaine privé de la Commune :

- La pose en façade de câbles électriques,
- La pose en souterrain d'une canalisation électrique (réseau basse tension),
- La pose d'un coffret électrique.

Elle indique que la répartition des charges entre la commune et le SIEA sera déterminé dans l'avant-projet définitif du plan de financement qui sera ultérieurement soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise SERPOLET sous maîtrise d'ouvrage du SIEA.

Il convient pour le Maire d'inviter le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir voté :

APPROUVE le projet de convention à conclure entre la Commune et le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) pour l'effacement des réseaux aériens situés passage Saint Romain à Miribel tel qu'annexé à la présente délibération,

HABILITE le Maire à signer la convention ainsi que tous documents afférents.

Voix pour	26
Voix contre	0
Abstentions	0

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Fait à Miribel, le 29 septembre 2022

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

